

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 janvier à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Jean-Luc, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : la majorité des membres en exercice

Absent excusé : ARTAUD Frédéric (Procuration à NARDINI Gaelle)

Anne-Marie CHANCEL a été élue secrétaire.

### **Objet : Réajustement des charges des logements sociaux à la Mairie**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réajuster les charges locatives des logements situés à la Mairie.

Il rappelle que la redevance des ordures ménagères est incluse dans les charges.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE le réajustement et fixe le montant des nouvelles charges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :**

Logement 1 SIMONIN Bernard : 75 €/mois

Logement 2 ROSIER Paul : 44 €/mois

Logement 3 THOMAS Elodie : 43 €/mois

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire,

